

Accompagner les transitions en Grand Est

Le bilan de la cohorte
régionale (2023-2025)

PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOSGES DU NORD

Le territoire

- * **Localisation** : Bas-Rhin (67) - Moselle (57).
- * **Population** : environ 96 000 habitants.
- * **Superficie** : 1 276 km².
- * **22 communes associées** et 11 villes portes, structure juridique sous forme de syndicat mixte (SYCOPARC).

Le projet pilote

Le projet pilote mené par le Parc naturel régional des Vosges du Nord a pour objectif principal **l'élaboration d'un avis du comité syndical Sycoparc sur le développement des énergies renouvelables (EnR) agrivoltaïques tout en favorisant une approche citoyenne** : cet objectif a été atteint. L'intérêt du territoire pour le diagnostic sensible répondait à une inquiétude selon laquelle cet objectif ne prendrait pas assez en compte l'écoute des parties prenantes, il permettrait d'aller plus loin sur l'écoute des partenaires. Il visait à impliquer concrètement les habitants, les agriculteurs, les élus et les acteurs économiques locaux dans la réflexion et la mise en œuvre de projets énergétiques durables, tout en respectant le patrimoine naturel et culturel du Parc.

Les impacts positifs

- * **Atteinte de l'objectif initial** : réalisation d'un avis syndical grâce à l'approche citoyenne. Cet avis a permis de se positionner sur un projet photovoltaïque d'ampleur, jugé peu cohérent avec les valeurs du projet.
- * **Effet « facilitateur »** : le processus de coconstruction a permis de gagner du temps. L'analyse sensible a permis d'atteindre une première étape dans la

« confrontation des différents points de vue » et d'associer les 4 Fantastiques dans la construction de la motion.

- * **Effet « facilitateur »** : le Parc a pu jouer un rôle de tiers extérieur, favorisant un cadre de discussion "cordial et poli".
- * **Effet « systémie »** : le travail a permis de faire un pas de côté et d'élargir la discussion à la consommation locale.
- * **Effet « mobilisateur »** : une volonté de constituer des groupes (citoyens et élus) sur les zones du territoire non couvertes par les centrales villageoise, pour impulser les projets.
- * **Effet « essaimage »** : les agents du PNR savent démontrer aux élus du territoire le rôle du Parc sur ces enjeux et l'intérêt qu'ils ont à s'y impliquer.
- * **Effet « révélateur »** : une communauté de communes a perçu l'intérêt de coopérer avec le PNR, notamment sur la recherche de financement.

Les limites

Le territoire souhaite **mieux impliquer les habitants** et poursuivre sa mise en réseau (amélioration continue).

Une lacune sur **la Mise en récits et ses champs d'application à l'échelle du PNR** (un territoire très grand et varié), la directrice se dit peu armée sur le sujet et voudrait engager un travail avec une chercheuse de l'INRAE intéressée.

Le point de vue du territoire

L'analyse sensible a constitué un levier pour le PNR Vosges du Nord dans l'élaboration de la motion passée au comité syndical. Selon la Directrice, ce processus a permis de confronter différents points de vue et de créer une cohésion entre les élus face à des avis divergents, facilitant l'émergence d'une position commune sur un sujet complexe. L'analyse a donc permis d'analyser un panorama riche des opinions sur ces critères



pour l'acceptation des projets d'énergies renouvelables, aboutissant à une motion adoptée presque à l'unanimité par le comité syndical, précisant le rôle à jouer par le PNR dans la production d'énergies renouvelables, la préservation des paysages, le soutien prioritaire aux agriculteurs qui en ont réellement besoin, et l'implication citoyenne dans les projets. Toutefois, le territoire souligne que **le temps imparti était insuffisant pour approfondir certains aspects**, notamment le développement des centrales villageoises comme alternative aux grands promoteurs.

« La coopération, lorsque l'on travaille comme nous, avec plein d'échelles différentes et plein de personnes différentes, cela peut paraître comme une évidence. Je me suis rendu compte à travers les discussions au sein de la Cohorte de son intérêt, et de la nécessité de réussir à prendre du temps, pour le formaliser, en discuter. » – Rita Jacob-Bauer, Directrice du PNR.

Le point de vue de la Fabrique des transitions

La délégation du PNR a du intégrer le référentiel de la Fabrique des transitions dans ces processus de concertation avant même que l'appui au projet pilote ne soit déclenché. Ils sont parvenus à produire un avis syndical sur l'agrivoltaïsme qui reste un sujet contro-

versé dans la plupart des territoires. À l'échelle du PNR comme à celle des PETR ou des EPCI, la relation avec les échelles infra reste un véritable enjeu, qu'il s'agisse d'implication, de légitimité, de répartition des compétences. Par leur participation à cette cohorte, l'équipe semble avoir été outillée pour penser les projets de manière systémique et en coopération.

« La coopération, lorsque l'on travaille comme nous, avec plein d'échelles différentes et plein de personnes différentes, cela peut paraître comme une évidence. »

– Rita Jacob-Bauer, Directrice du PNR.

La Fabrique des transitions anime une alliance transpartisane de territoires et de réseaux d'acteur·ices qui renouvellent la manière de conduire les transitions, à travers une approche systémique.

Née de la mutualisation d'expériences de territoires pionniers des transitions en France, elle réunit plus de 400 organisations publiques et privées et 1000 personnes : collectivités territoriales, réseaux d'acteur·ices, associations, entreprises, ONG, médias, universités, etc.

Ensemble, les allié·es forment une communauté à la fois de partage d'expériences et d'accompagnement de territoires, pour favoriser le développement de dynamiques territoriales de transition et leur changement d'échelle.

**DIRECTION
DE PUBLICATION**
Julian Perdrigeat

RÉDACTION
Benoît Thévard,
Lucas Bonnet

MISE EN PAGE
Irwina Marchal